

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Délibération N°2023-46**

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 9 Présent(s) : 8 Absent(s) : 1 Pouvoir(s) : 1	<b>le seize octobre deux-mil vingt-trois</b> à dix-neuf heures et quinze minutes, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 10 octobre 2023 <u>Date d'affichage</u> : 10 octobre 2023 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY. <u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE <u>Procurator(s)</u> : Christine DOCHE donne pouvoir à Mourad BELMESSIKH <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
<b>Vote</b> Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0	

**Sécurité Routière**  
**Désignation d'un référent**

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que suite à la démission de Monsieur Thevenet Dominique, il convient de désigner un référent sécurité routière parmi les membres du conseil municipal, selon les règles démocratiques en vigueur.

Il rappelle que le référent Sécurité routière a vocation à devenir un interlocuteur privilégié de la Préfecture pour permettre la diffusion des informations et élaborer le bilan de la sécurité routière et met en œuvre un plan d'actions communal qui s'inscrit dans le Plan départementale d'actions de sécurité routière (PDASR).

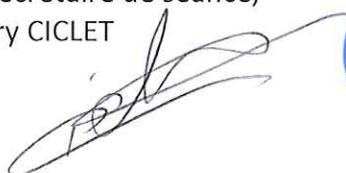
L' élu référent sécurité routière :

- est l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat et des acteurs locaux
- diffuse les informations relative à la sécurité routière
- Contribue à la prise en compte de la sécurité routière dans les projets portés par la commune
- Pilote ou participe aux actions de prévention menées sur le territoire de la commune
- Participe à la mise en œuvre des programmes de la politique départementale

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DESIGNE Loïc TARDY** comme référent Sécurité routière

Le secrétaire de séance,  
Laury CICLET



Le Maire,  
Christian VERMELLE

